

# LE 2 OCTOBRE, AMPLIFIONS LE MOUVEMENT !

CGT - Fédération des organismes sociaux

Les premiers ministres passent mais les plans d'austérité restent. C'est sans surprise que S. Le cornu, nouveau premier ministre, entend poursuivre la politique anti sociale d'E Macron et avec la destruction de notre modèle social et de nos conquies.

Comme ces prédécesseurs il veut imposer un projet de loi financement de la Sécurité sociale qui va dégrader une fois de plus un système de santé, déjà à l'agonie et détruire notre système de la Sécurité sociale dont nous fêtons cette année les 80 ans.

Son ambition reste dans la droite ligne de la politique d'E. Macron en faveur du patronat et des ultra riches tout en s'attaquant aux salariés et aux plus précaires.

Le MEDEF, représentant des grands patrons, met déjà la pression sur Sébastien LECORNU concernant le budget 2026 et menace de se mobiliser si ses exigences ne sont pas respectées.

Et oui, la lutte des classes existe bel et bien et à ce titre le patronat ne lâche rien et nos gouvernants à leur botte ne céderont que sous la mobilisation et la peur du plus grand nombre !

Le plus grand nombre c'est nous et nous devons exiger que cesse les cadeaux aux patronats et aux ultra riches afin répondre aux besoins des travailleurs.

## Rappelons que, en France :

- 211 milliards d'euros d'aides publiques ont été versés aux entreprises en 2024.
- Les 500 plus grosses fortunes ont progressé de +500 % entre 2010 et 2025.
- La France est championne d'Europe et 2<sup>nd</sup>e mondiale pour le versement de dividendes.
- Plus de 80 milliards d'euros d'exonérations de cotisations ont encore été offerts aux patrons en 2024.

Les mobilisations du 10 et 18 septembre ont montré l'ampleur de notre colère !! Il faut amplifier le mouvement.

À nous, salariés de la Protection sociale, de nous mobiliser massivement les 2 octobre et 9 octobre en rejoignant, en nombre, les manifestations prévues, afin de faire pencher le rapport de force en notre faveur !

## Le 2 octobre 2025, nous exigeons :

- L'augmentation des salaires et des pensions.
- La fin des exonérations de cotisations sociales.
- Le retour à la retraite à 60 ans avec 37.5 annuités.
- La suppression des PLFSS.
- L'égalité Femme - Homme.
- La mise en application immédiate de notre projet du 100% Sécu